



Conseil économique et social

Distr. générale
13 juin 2016
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Débat sur l'intégration

Compte rendu analytique de la 20^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 2 mai 2016, à 15 heures

Président : M. Shava (Vice-Président) : (Zimbabwe)

Puis : M. Jürgenson (Vice-Président) (Estonie)

Sommaire

Point 8 de l'ordre du jour : Débat sur l'intégration (*suite*)

Table ronde : « *Vers un nouveau paradigme du développement* »

Débat général


Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-07221 (F)



Merci de recycler 



En l'absence de M. Oh Joon (République de Corée), M. Shava (Zimbabwe), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 8 de l'ordre du jour : Débat sur l'intégration
(suite)

Table ronde : « Vers un nouveau paradigme du développement »

1. **M. Shank** (Chef des communications du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies et professeur adjoint au Center for Global Affairs de la School of Professional Studies de l'Université de New York) déclare, en sa qualité de modérateur, qu'il faudrait songer à s'exprimer dans un registre plus familier et davantage sur le mode de la conversation pour emporter l'adhésion du public et de la société civile, en particulier en ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En outre, la communauté internationale devrait se détacher du cycle de l'actualité afin de rendre les objectifs de développement durable plus pertinents dans le cadre de la vie quotidienne. Le Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies a été actif dans plusieurs villes américaines, y compris Baltimore, Détroit et San José, en harmonisant leurs objectifs avec les objectifs de développement durable et en veillant à ce que toute localisation s'effectue de bas en haut plutôt que de haut en bas.

2. En ce qui concerne la coordination, bien que certains champions du climat aient déploré le fait qu'un petit nombre seulement d'objectifs de développement durable ont trait aux changements climatiques, ils contiennent tous en fait des éléments climatiques importants. D'autres liens doivent cependant être établis avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) dans un souci d'efficacité tant sur le plan de l'emploi des ressources financières que sur le plan organisationnel pour l'ensemble des objectifs de développement durable. La mobilisation des internautes comme sources d'information serait utile pour encourager les électeurs et la société civile à offrir des solutions de développement durables.

3. La communauté internationale ne semble pas encore très à l'aise avec la notion de décloisonnement.

Elle doit cependant être prête à adopter de nouveaux modèles d'approches novatrices et de changements technologiques, en évaluant leurs conséquences pour les entreprises et les communautés de décideurs.

4. **M. Zamora Rivas** (Représentant permanent d'El Salvador auprès de l'Organisation des Nations Unies), déclare, en sa qualité d'expert, que plusieurs changements de fond d'une importance exceptionnelle pour l'avenir de l'humanité s'opèrent actuellement au sein du système des Nations Unies. Au départ, le développement des sciences sociales a abouti à une forme de sectarisme universitaire, mais ses piliers économiques, sociaux et environnementaux constituent ensemble la base du changement et ont pris le dessus. Les méthodes de travail traditionnelles à l'ONU impliquent la création d'un groupe d'experts présidé par deux coprésidents (l'un issu d'un pays en développement et l'autre d'un pays développé) dont les débats, favorisés par la participation des experts et des États Membres, aboutissent à des propositions qui sont finalement approuvées comme documents de l'Assemblée générale. Cependant, la population est exclue de ces méthodes; un nouveau paradigme devrait s'appliquer de bas en haut, en tentant de tenir compte de l'ensemble de la population. Les gouvernements consultent de plus en plus tous les secteurs de la société afin de déterminer les orientations mondiales. En El Salvador par exemple, des politiques de sécurité publique et de coexistence pacifique ont été élaborées aux termes de consultations de la population, qui ont permis de dégager un certain nombre de recommandations qui ont ensuite été suivies par le Président d'El Salvador.

5. L'Organisation des Nations Unies s'éloigne progressivement de sa fonction purement déclarative, caractérisée par l'utilisation d'une langue élégante mais générique pour énoncer de vastes propositions, afin de se rapprocher de la réalité des gens ordinaires dans ses documents et ses processus. En ce qui concerne le développement durable, des indicateurs sont mis au point pour déterminer si les États Membres s'acquittent vraiment des engagements concrets qu'ils ont pris. Les engagements figurant dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Programme 2030 et l'Accord de Paris représentent un énorme pas en avant dans le développement de la gouvernance mondiale, bien que certaines lacunes restent à corriger. En particulier, une dimension politique est essentielle pour régler les problèmes économiques, sociaux et environnementaux, car la politique est un outil utilisé pour

répartir le pouvoir. Bien qu'il soit impossible d'établir un cadre politique unique, il est nécessaire d'intégrer les engagements politiques dans tous les processus essentiels à la réalisation des objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

6. **M. Nabarro** (Conseiller spécial du Secrétaire général sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030), déclare en sa qualité d'expert que le Programme 2030 représente un manifeste politique pour l'avenir de la population mondiale ainsi que pour celui de la planète. Il contient des directives permettant d'assurer la prospérité équitable et la paix grâce aux partenariats et aux politiques. Ce programme transformateur, intégré et indivisible repose sur l'innovation, qui se produit de diverses façons, y compris par le développement d'une pensée en réseaux, l'utilisation de la technologie mobile, le travail intersectoriel, la synergie entre les multiples parties prenantes, les arrangements multipartites au sein des mouvements sociaux, l'habilitation du public à demander des comptes à ses représentants, l'élargissement de la ventilation par sexe et groupe social des données sur les progrès réalisés, le recours à des modes de financement novateurs pour rattacher les ressources aux différentes dimensions du Programme 2030, le passage d'une gouvernance restrictive à une gouvernance axée sur l'autonomisation, qui permette de panser les blessures de la société, et une nouvelle vision du rôle que se donne la communauté internationale. Loin de correspondre à une tâche limitée et circonscrite, le développement durable est un objectif sans fin, dans le cadre duquel le monde doit sans cesse revoir ses attentes, affiner ses ambitions et remédier aux problèmes rencontrés.

7. **Mme Minh-Thu Pham** (Directrice exécutive pour les politiques à la Fondation des Nations Unies), experte, déclare que l'intégration a été le principal changement à survenir : conceptuellement, la communauté internationale a accepté de décloisonner les questions, les niveaux de gouvernance et les secteurs de travail. Il ressort des différents accords signés en 2015 que le climat et le développement ne peuvent être séparés. Pour réaliser les objectifs de développement durable, éliminer la pauvreté et assurer la croissance économique, il importe de prendre les mesures qui s'imposent en matière de climat. L'Accord de Paris et le Programme d'action d'Addis-Abeba préconisent une approche universelle et inclusive donnant un rôle à la société civile, au secteur privé, aux pays en développement, aux pays développés, aux

banques multilatérales de développement et autres partenaires de la mise en œuvre. Il s'agit d'une rupture avec les objectifs du Millénaire pour le développement, dans le cadre desquels les pays en développement eux-mêmes étaient responsables de l'exécution. Enfin, l'approche consistant à ne laisser personne à la traîne permettra de s'attaquer aux questions d'inégalité.

8. Maintenant qu'un accord conceptuel a été atteint, le défi consiste à le mettre en œuvre. Dans le passé, la conversion d'objectifs mondiaux à grande échelle en objectifs nationaux où la promotion de la propriété, la mise en œuvre de politiques basées sur des données probantes et l'adoption d'une approche ascendante pour convertir l'ambitieux Programme 2030 en stratégies de programme et en budgets nationaux adaptés a été couronnée de succès.

9. Cependant, la transition de la compréhension théorique à une mise en œuvre bien orchestrée des politiques et des programmes appropriés reste un défi à relever. La coordination est un outil d'intégration, mais il n'a pas toujours été possible d'y avoir recours. Les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles pourraient sembler insurmontables aux gouvernements cherchant par où commencer. Il est nécessaire d'examiner les données probantes pour déterminer si les progrès accomplis dans le cadre d'un objectif auront un effet sur d'autres objectifs. Tous les acteurs doivent être impliqués, y compris la société civile et le secteur privé. Le premier objectif doit être d'atteindre les plus pauvres et les plus vulnérables.

10. Pour ce qui est des solutions, il importe d'inculquer l'appropriation en diffusant largement les objectifs et en multipliant les liens avec de nombreux partenaires. Le processus d'examen global, dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable sera important pour la promotion de la responsabilité. Les partenariats devraient réunir autant d'intervenants que possible afin de chercher des solutions novatrices aux problèmes et de tirer le meilleur parti possible de différents secteurs, tout en récoltant les avantages des nouvelles technologies. En outre, il est nécessaire de mobiliser les institutions de recherche pour qu'elles fournissent des données probantes sur les stratégies couronnées de succès. De nombreuses institutions de recherche dans les pays en développement ont amassé de telles données dans leur propre pays, mais elles doivent être introduites dans le système des Nations Unies. Des programmes pilotes ont été lancés par les Nations Unies pour aider à identifier les voies menant au succès.

En général, le système des Nations Unies doit être soutenu afin d'être en mesure de fournir aux gouvernements des ressources suffisantes. Il faut développer une capacité de collecte et d'analyse des données, en particulier des données ventilées. C'est avec fierté que la Fondation des Nations Unies a organisé le nouveau Partenariat mondial pour les données de développement durable. Enfin, rien ne saurait être accompli sans obtenir le soutien politique nécessaire à l'accroissement des ressources financières, au soutien des orientations et à la promotion de l'appropriation.

11. **M. Shank** (Chef des communications du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies et professeur adjoint du Center for Global Affairs de la School of Professional Studies de l'Université de New York), déclare que les journalistes s'intéressent davantage aux résultats concrets qu'aux échéanciers et aux objectifs. Il faudrait donc raconter les faits à la presse pour l'informer de ce qui se passe en temps réel. Les médias sociaux pourraient également être utilisés pour traduire le contenu ésotérique des objectifs de développement durable en réalité pour le public.

12. **M. Deichmann** (Économiste en chef et Codirecteur du *Rapport sur le développement dans le monde 2016* de la Banque mondiale), expert, parlant du *Rapport sur le développement dans le monde 2016 : Les dividendes numériques*, dit qu'il est généralement admis que les nouvelles technologies ont un impact majeur sur la réalisation des objectifs de développement, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre et le suivi des projets. Le rapport traite notamment d'agriculture, d'environnement et de villes intelligentes, afin de faire connaître au grand public les grandes initiatives en matière d'analyse des politiques. Comme au cinéma, trois éléments sont nécessaires pour raconter une bonne histoire : une narration convaincante, un grand nombre de détails intéressants et une morale utile.

13. En appliquant cette règle au rapport, peu d'histoires de développement se déroulant actuellement sont plus fascinantes que celles relatant les changements introduits par les nouvelles technologies dans les pays en développement, qui illustrent la soif fondamentale de l'humain pour la communication. Bien que les avantages personnels de la technologie soient évidents, il est important de déterminer la valeur de ces technologies pour le développement à plus grande échelle.

14. En outre, le rapport contient de nombreux détails intéressants sur la façon dont Internet et la technologie mobile influencent le développement. Il pose également la question de savoir si les technologies numériques rendent les entreprises plus productives, génèrent davantage d'emplois et permettent une intégration sociale accrue pour la population et enfin, si elles rendent les gouvernements plus efficaces en ce qui concerne la prestation de services. Il y a tout lieu de croire que les technologies numériques favorisent la croissance, la création d'emplois et l'amélioration des services. Les technologies numériques permettent d'accélérer le travail et de le rendre plus efficace, souvent à un coût moindre. Les nouvelles technologies réduisent également les coûts de transaction, améliorant par le fait même l'inclusion et limitant l'asymétrie informationnelle. Les coûts de transaction quasi nuls ont permis à des entreprises à grande échelle comme les détaillants en ligne d'émerger, mais la prolifération des données pourrait également générer une gamme d'avantages sociaux pertinents.

15. Cependant, les avantages des nouvelles technologies ne sont pas distribués équitablement. Les économistes se demandent pourquoi la croissance de la productivité a considérablement diminué en dépit de l'introduction de nouvelles technologies. En ce qui concerne le débat sur les inégalités, les nouvelles technologies ont partiellement contribué à l'érosion et à la polarisation du marché du travail. Il convient de déterminer si elles ont également contribué à aggraver les inégalités. Certains indicateurs de gouvernance qui devaient progresser ont plutôt décliné, comme la part des élections libres et équitables. Internet représente un énorme potentiel permettant d'améliorer la démocratie et de faire du monde un endroit plus inclusif, mais pour chaque pays comme l'Estonie qui a réussi à mettre en place un système de cyberadministration de la prestation des services, il s'en trouve cinq autres qui ont échoué à cet égard.

16. Pour que les effets des technologies numériques soient très bénéfiques, des compléments analogiques doivent déjà être en place. Sur le plan économique, sans un environnement commercial compétitif, les investissements dans les nouvelles technologies sont souvent insuffisants, en particulier dans les pays en développement. Tout nouveau programme d'éducation devrait s'attacher à enseigner les compétences appropriées ne risquant pas de devenir obsolètes ou d'être supplantées par les nouvelles technologies. La techno-

logie ne peut être un outil efficace pour la prestation de services que lorsque les gouvernements se montrent déterminés et responsables. Sans les compléments analogiques— réglementation efficace de l'activité économique, formation professionnelle et responsabilité— l'incidence des nouvelles technologies sur le développement sera souvent décevante. Cependant, grâce à des bases analogues dynamiques, des retombées numériques substantielles pourraient être recueillies, en l'occurrence une croissance plus rapide, de nouveaux emplois et de meilleurs services.

17. **M^{me} Iskenderian** (Présidente et Directrice générale de la Banque mondiale des femmes), experte, déclare que la Banque mondiale des femmes a mis l'accent, depuis plus de 35 ans, sur l'autonomisation des femmes par l'accès à des outils et des services financiers. Bien que l'objectif 5 de développement durable soit le seul à placer un accent particulier sur l'égalité des sexes, cet enjeu est en fait de nature intersectorielle. Les femmes ressentent plus intensément la plupart des inégalités mises en évidence par les objectifs de développement durable, en ce qui a trait notamment aux soins de santé, à la sécurité alimentaire et à la pauvreté.

18. L'inclusion financière est une autre question intersectorielle susceptible d'avoir une incidence marquée sur la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Selon la base de données sur l'accès aux services financiers, en 2015, 700 millions de personnes de plus ont pu accéder à des comptes bancaires officiels (par rapport à 2012). Pour une large part, cette nouvelle capacité d'accès a été favorisée par le progrès technologique. L'Inde, par exemple, a bénéficié de la mise en place d'un système d'identification biométrique unique et 370 millions de ces nouveaux titulaires de comptes bancaires lui sont attribuables.

19. Cependant, en dépit de ces progrès stimulants, l'écart entre les hommes et les femmes reste inchangé en ce qui concerne l'accès au crédit. Les inégalités financières entre les hommes et les femmes continuent de se chiffrer à 9 % dans les pays en développement et à 7 % à l'échelle mondiale. L'écart atteint 28 % chez les femmes gagnant moins de 2 dollars par jour. L'écart persistant entre les sexes dans le domaine de l'accès financier est la conséquence d'un certain nombre de barrières structurelles qui ne pourront être abattues que par l'innovation à grande échelle.

20. Les femmes contrôlent moins d'actifs, sont beaucoup moins susceptibles d'être employées et, lorsqu'elles le sont, c'est probablement dans le secteur informel. De plus, elles sont confrontées à des obstacles juridiques et culturels à l'indépendance financière. Il leur est parfois interdit de posséder des terres ou d'en hériter. Un certain nombre de solutions financières découlant de la technologie semblent prometteuses, car elles fournissent de nouvelles méthodes de notation de crédit et d'estimation du remboursement des emprunts. De plus, les femmes sont plus difficiles à rejoindre, souvent en raison de leurs responsabilités familiales, des restrictions culturelles auxquelles elles sont confrontées et du fait qu'elles résident probablement en zones rurales. Le financement numérique pourrait être un puissant outil permettant d'offrir des services financiers aux femmes. Malheureusement, plus de 1,7 milliard de femmes ne possèdent pas de téléphone mobile. En général, les femmes sont 14 % moins susceptibles que les hommes de posséder un téléphone à leur nom.

21. Les banques sont moins bien comprises par les femmes. En même temps qu'elles souhaiteraient être titulaires d'un compte bancaire, de nombreuses femmes ont le sentiment de ne pas être les bienvenues dans les banques. Pour améliorer la connaissance des questions financières, en général plutôt faible chez les femmes, son organisation a produit un feuillet, télédiffusé en République dominicaine, dont la trame narrative contient des messages d'ordre financier. Après la première saison de 18 semaines de diffusion, le nombre de comptes d'épargne ouverts par des femmes a augmenté de 39 %.

22. De même, les banques comprennent mal les femmes. Les femmes des pays en développement ayant un accès limité aux services d'identification officielle, elles sont beaucoup moins susceptibles de satisfaire les exigences strictes imposées par les banques et les organismes de réglementation en ce qui a trait à la documentation.

23. **M. Shank** (Chef des communications du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies et professeur adjoint du Center for Global Affairs de la School of Professional Studies de l'Université de New York) demande aux intervenants de relater un exemple de décroisement dont ils ont personnellement été témoins, ainsi que de décrire un exemple de décroisement auquel ils aimeraient assister. La communauté climatique doit comprendre sa pertinence et

collaborer avec tous les secteurs, connecter les objectifs et les partager efficacement avec le public.

24. **M. Deichmann** (Économiste en chef et Codirecteur du *Rapport sur le développement dans le monde 2016* de la Banque mondiale) déclare que le rapport contient une étude de cas sur un projet de développement rural touchant plus d'un million de bénéficiaires en Inde. Le projet a associé intensivement les villages à la recherche, à la collecte de données et à la surveillance et à l'analyse des enjeux socioéconomiques et sociaux, des incidences du système des castes et des effets des changements climatiques. Les villageois ont proposé des questions de l'enquête qui auraient autrement été négligées par les chercheurs, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation des femmes. Bien que la technologie joue un rôle important dans le projet, l'élément le plus passionnant est le rôle de premier plan joué par les villageois dans l'élaboration des questionnaires, ainsi que dans la collecte et l'analyse des données.

25. En soi, les nouvelles technologies ne permettront pas de surmonter les problèmes de développement de longue date. Il est donc nécessaire de se demander comment la technologie peut trouver sa place dans le contexte plus large du développement et mettre l'accent sur ses composants analogiques.

26. **M. Zamora Rivas** (Représentant permanent d'El Salvador auprès de l'Organisation des Nations Unies) se dit convaincu que le monde n'arrivera à éradiquer la pauvreté qu'en permettant à toutes sortes de personnes de participer au débat.

27. **M. Shank** (Chef des communications du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies et professeur adjoint du Center for Global Affairs de la School of Professional Studies de l'Université de New York) déclare que le débat sur le développement durable doit souvent commencer au plan local et porter sur des objectifs de moindre ampleur avant de s'intéresser aux objectifs de développement durable et au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

28. **M^{me} Minh-Thu Pham** (Directrice exécutive pour les politiques à la Fondation des Nations Unies) déclare que les pays développés, les donateurs traditionnels, doivent dorénavant évaluer leurs propres capacités statistiques afin de déterminer la façon d'intégrer les objectifs de développement durable dans les plans et programmes nationaux. On considère souvent que les décisions prises à l'échelle du système des Nations

Unies sont la responsabilité des pays en développement. Or, le fait de voir les pays donateurs effectuer des changements pour assurer la mise en œuvre des objectifs reflète tout un changement de paradigme. Même les petits pays donateurs homogènes et riches ne répondent pas automatiquement aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ou ne sont pas dotés de la capacité statistique suffisante. Elle se demande comment ce changement se traduira au fil du temps dans les interactions avec les partenaires de développement des pays en développement.

29. Elle espère que le jour viendra où tous les citoyens du monde pourront consulter leur téléphone mobile pour obtenir un aperçu de la façon dont leur collectivité s'acquitte de divers objectifs de développement et apporte une contribution pertinente. On peut douter qu'une aussi large plate-forme soit mise en place d'ici à 2030, mais l'objectif à long terme consiste néanmoins à mettre au point un mécanisme d'examen mondial qui permettrait d'assurer la responsabilité à des niveaux très localisés.

30. **M^{me} Iskenderian** (Présidente et Directrice générale de la Banque mondiale des femmes), donnant des détails sur les difficultés auxquelles les femmes sont souvent confrontées pour répondre aux exigences d'identification pour l'ouverture de comptes bancaires, déclare que la Banque centrale du Nigéria a reconnu il y a quatre ans que le système financier du pays était plus risqué et moins stable du fait que 70 % de sa population fonctionnait en marge du système financier officiel. La Banque a alors modifié sa procédure. Après avoir exigé une documentation complète et des réponses à plus de 50 questions pour l'ouverture de comptes bancaires, elle se contente dorénavant d'une simple photographie sur téléphone mobile, d'un nom et d'une adresse. Cette nouvelle politique a permis à de nombreuses personnes, principalement des femmes travaillant dans les marchés en plein air, d'ouvrir des comptes d'épargne, entraînant par le fait même un changement du paradigme du secteur bancaire au Nigéria.

31. Alors que des données de meilleure qualité et ventilées par sexe seraient utiles, il est frustrant de constater qu'en dépit du fait que les données existantes portent à croire que les femmes sont de meilleurs épargnants et des clientes plus fidèles des institutions financières, qu'elles souscrivent davantage d'assurance et remboursent généralement mieux les prêts contractés, elles ne jouissent toujours pas d'une égalité

d'accès au crédit. Il est nécessaire de transcender les préjugés inconscients du passé et de changer de paradigme pour l'accès des femmes aux services financiers.

32. **M^{me} Vaz** (Attachée de recherche, Département du développement international de l'Université d'Oxford) déclare qu'il est difficile d'établir des comparaisons, compte tenu du fait que certaines des cibles des objectifs de développement durable concernent des objectifs nationaux. Ainsi, selon les définitions nationales, la cible 1.2 vise à réduire la pauvreté de 50 %. Étant donné que les définitions nationales peuvent naturellement varier, elle se demande comment l'importance de la spécificité du contexte doit être équilibrée avec la nécessité d'établir des comparaisons entre les pays et les projets.

33. **M. Deichmann** (Économiste en chef et Codirecteur du *Rapport sur le développement dans le monde 2016* de la Banque mondiale) dit que les initiatives locales non dotées de validité externe ne s'excluent pas mutuellement avec les objectifs mondiaux. Trop de temps est déjà consacré à l'heure actuelle à la question de savoir si les initiatives sont harmonisées avec les objectifs des bureaux nationaux de statistiques et autres grandes institutions. C'est pourquoi la recherche ne doit pas aller trop loin dans la direction opposée, de façon à donner aux villages locaux l'occasion de faire tous les choix. Il s'agit peut-être du début d'une nouvelle phase en ce qui concerne l'élaboration d'indicateurs multidimensionnels de la pauvreté incluant davantage que les revenus et la consommation.

34. **M^{me} Minh-Thu Pham** (Directrice exécutive pour les politiques à la Fondation des Nations Unies) dit qu'il est toujours important de garder à l'esprit les raisons justifiant une analyse ou un projet précis. La comparaison entre les pays n'est importante que dans certains cas, mais l'examen des progrès accomplis à l'intérieur des pays l'est toujours. Il importe de mettre l'accent sur le travail adapté au contexte dans la mesure où il stimule le progrès au niveau national.

35. **M. Zamora Rivas** (Représentant permanent d'El Salvador auprès de l'Organisation des Nations Unies) dit qu'une étude phare menée par l'Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama sur la nutrition des agriculteurs d'Amérique centrale aurait permis de découvrir que la vaste majorité des agriculteurs seraient morts pour ne pas avoir suivi les normes nutritionnelles minimales. Cependant, l'étude a négligé

les apports nutritionnels du soleil et des mangues, un fruit qui pousse en abondance dans le pays et qui n'est pas une denrée alimentaire achetée. Cette étude erronée illustre ce qui se produit lorsqu'on tente de tout mesurer à l'aune d'un indicateur unique. Certains pays à revenu intermédiaire sont confrontés à un problème similaire, mesurés par un seul indicateur et considérés en bloc malgré des différences significatives. Il est nécessaire de définir un indicateur plus utile.

36. **M. Shank** (Chef des communications du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies et professeur adjoint du Center for Global Affairs de la School of Professional Studies de l'Université de New York) déclare que la remise en question du choix du produit intérieur brut (PIB) comme indicateur unique de la catégorie des pays à revenu intermédiaire serait un grand pas en avant pour l'évaluation des progrès.

37. Le programme ONE NYC montre qu'un grand nombre d'organismes peuvent participer à un effort urbain à grande échelle axé sur la durabilité pour s'attaquer à diverses questions comme le logement abordable, le climat et l'inégalité.

38. Le secteur du financement n'a pas encore été décloisonné, bien qu'il s'agisse d'un élément essentiel à la création de synergies.

39. **M. Williams** (Directeur et représentant de l'ONU, Vision mondiale internationale) dit que son rêve serait que, dans quatre ans, toutes les sociétés ayant accès aux marchés des capitaux soient évaluées publiquement à l'aune de leur rendement par rapport aux 17 objectifs de développement durable.

40. **M. Zamora Rivas** (Représentant permanent d'El Salvador auprès de l'Organisation des Nations Unies) dit que le système des Nations Unies ressemble à une société féodale, où chaque directeur d'organisme agit comme un seigneur féodal et lutte pour les prérogatives et les ressources. Tout en incitant le monde entier à changer ses paradigmes, l'ONU est elle-même essentiellement très réfractaire au changement.

41. **M^{me} Minh-Thu Pham** (Directrice exécutive pour les politiques à la Fondation des Nations Unies) dit que la communauté internationale devrait penser en fonction des résultats du financement et d'une vision à plus long terme plutôt qu'en fonction d'institutions ou de programmes en particulier.

42. **M. Shank** (Chef des communications du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies et professeur adjoint du Center for Global Affairs de la School of Professional Studies de l'Université de New York) dit que les objectifs de développement durable devraient immédiatement être rendus pertinents. Chaque jour, un grand nombre d'occasions se présentent de procéder au décloisonnement et au changement de paradigmes.

43. *M. Jürgenson (Estonie), Vice-Président, assume la présidence.*

Débat général

44. **M. Chandrtri** (Observateur de la Thaïlande), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, déclare que l'intégration des politiques est indispensable à la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui rend le débat sur l'intégration particulièrement important en tant que tribune pour partager des expériences et formuler des recommandations. En raison de sa nature transformatrice et universelle, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente un changement de paradigme, mais une approche novatrice et intégrée serait nécessaire pour réaliser des progrès significatifs dans les trois dimensions du développement durable. Le Groupe est donc très déçu du fait que le débat n'inclut pas de volet sur les expériences nationales en matière d'élaboration des politiques.

45. L'intégration des politiques devrait viser à obtenir des résultats mutuellement avantageux dans les domaines économique, environnemental et social. Les succès enregistrés dans ces domaines vont bien au-delà de la croissance économique mesurable. La mise en œuvre est un processus à long terme visant à améliorer les conditions de vie des générations actuelles et futures. Plutôt que de se concentrer simplement sur une analyse coûts-avantages monétaires, afin d'encourager une résilience accrue face aux chocs extérieurs, les méthodes retenues devraient également tendre vers une approche équilibrée et axée sur la population de l'intégration des politiques. La durabilité devrait être pleinement prise en compte, de façon à préserver l'environnement pour les générations futures.

46. Le plus grand défi auquel est confronté le processus d'intégration des politiques est l'inefficacité de l'approche basée sur le cours normal des affaires. La mise en œuvre nationale du Programme de développe-

ment durable à l'horizon 2030 sera mise à rude épreuve par la nécessité de trouver un équilibre entre les secteurs public et privé. Le cloisonnement dans l'élaboration traditionnelle des politiques devrait être aboli et des cadres institutionnels de soutien devraient être créés. Les pays en développement, en particulier les pays en situation particulière, auraient besoin du soutien des Nations Unies pour surmonter les difficultés d'intégration des politiques. Comme il s'agit d'un processus à long terme, les programmes institutionnels et fonctionnels de renforcement des capacités devraient également se conformer à un modèle durable, à long terme et déterminé en fonction de la demande. Au besoin, l'Organisation des Nations Unies devrait notamment fournir des orientations en matière de technologie et de transfert de technologie, faciliter les échanges de pratiques exemplaires et encourager la collaboration proactive sur les dispositifs institutionnels intersectoriels. Le Groupe exhorte ses partenaires de développement à mettre plus fortement l'accent sur ces domaines.

47. La mise en œuvre au niveau national nécessite une transformation tenant compte du principe des responsabilités communes mais différenciées, de même qu'un environnement économique favorable. Des efforts devraient être faits pour améliorer la gouvernance économique mondiale et soutenir la participation des pays en développement sur un pied d'égalité. Les politiques macro-économiques devraient également favoriser un environnement propice au développement durable. La mise en œuvre de politiques novatrices, en attendant, nécessite un environnement favorisant les technologies de l'information et des communications et l'expansion du renforcement des capacités et du transfert de technologie dans les pays en développement.

48. Le Groupe attache une grande valeur aux solutions politiques novatrices basées sur la culture, ainsi que sur les pratiques et le savoir traditionnels. Il possède un grand nombre de pratiques exemplaires et de connaissances traditionnelles qui pourraient être offertes comme modèles et stratégies de développement de substitution. Il appuie également le mouvement ascendant de la coopération Sud-Sud et triangulaire, qui encourage le partage des meilleures pratiques entre les pays du Sud, tout en gardant à l'esprit que ces efforts complètent le canal principal de la coopération entre le Nord développé et le Sud, mais sans le remplacer.

49. Enfin, l'innovation et l'intégration en matière de politiques exigeraient également une amélioration de la

coordination et une réduction du chevauchement à l'échelle mondiale. Le Conseil et l'Assemblée générale devraient donc travailler d'une façon plus coordonnée et cohérente. Le Groupe demande à tous les participants et à toutes les parties prenantes d'intensifier leurs efforts pour créer un monde plus prospère, juste et respectueux de l'environnement qui ne laisse personne derrière.

50. **M. Dang Huy Dong** (Viet Nam), prenant la parole au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), déclare que l'année 2016 marque le lancement de la Communauté de l'ASEAN et le début de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par l'ASEAN, en s'appuyant sur sa réussite globale dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

51. L'intégration des politiques est au centre des deux initiatives. L'ASEAN a souligné l'importance de l'intégration horizontale et verticale, qui s'est traduite par une capacité institutionnelle améliorée, une efficacité et une efficacité accrues, un secrétariat plus dynamique et une présence institutionnelle plus étendue. Son expérience a démontré que l'intégration de la politique régionale implique que la fixation d'objectifs, l'élaboration des politiques, la mise en œuvre et l'évaluation soient efficaces et fondées sur une direction ferme et une vision partagée. L'ASEAN a formulé un certain nombre d'initiatives conjointes dans le domaine de l'éducation transfrontalière, et celles-ci ont abouti à des résultats concrets et mesurables grâce à une solide coordination.

52. Dans le but d'intégrer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la planification régionale de l'ASEAN, un plan d'action quinquennal (2016-2020) a été conclu en décembre 2015 pour la mise en œuvre de la Déclaration commune sur un partenariat global entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation des Nations Unies.

53. La coopération régionale est essentielle à la solution de nombreux problèmes de développement, notamment les changements climatiques. Cependant, l'intégration des politiques régionales représente un énorme défi en raison de différents niveaux de développement et de besoins. À l'échelle tant nationale que régionale, les obstacles résident dans la fragmentation, le cloisonnement et un manque de capacité et de ressources novatrices. Les pays s'efforcent individuellement et collectivement de relever ces défis.

54. **M. Al-Musawi** (Iraq) déclare que les objectifs de développement durable ont été adoptés dans un esprit nouveau, novateur et unique, en vertu duquel personne ne serait laissé pour compte, signifiant clairement que le Programme s'applique à tout le monde, indépendamment des différences politiques, sociales, économiques et culturelles. Les 17 objectifs ne pourront être atteints que si tous collaborent. La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessite une approche intégrée, novatrice à trois niveaux : la vision, la mise en œuvre et l'évaluation.

55. Le Programme est le produit d'une vision intégrée très ambitieuse qui vise à transformer le monde en le libérant de la pauvreté, de la faim, de la maladie et du besoin, un monde où toute vie pourrait prospérer, libre de toute peur et où tous savent lire et écrire. L'objectif principal a été d'élaborer un Programme dans l'intérêt de la population et de la planète, ainsi que d'instaurer la paix et la prospérité, conformément au préambule de la résolution 70/1 (2015) de l'Assemblée générale.

56. En ce qui concerne la mise en œuvre, le décloisonnement pourrait nécessiter de nouvelles méthodes de mise en œuvre. Cependant, toute nouvelle méthode doit tirer parti de l'interdépendance des objectifs et créer des synergies. Les ressources consacrées à la réalisation de l'objectif 1 (élimination de la pauvreté), par exemple, auraient également une incidence sur l'objectif 2 (élimination de la faim). Il importe d'exploiter ces interrelations.

57. Le décloisonnement risque de présenter des difficultés nécessitant une approche novatrice et intégrée, fondée sur la gestion audacieuse des ressources humaines et matérielles disponibles. Qui, comment et quand sont des questions très importantes à se poser à chaque étape de la mise en œuvre, afin d'éviter le gaspillage des ressources. L'utilisation optimale des ressources est un indicateur de succès.

58. En ce qui concerne l'évaluation, les 17 objectifs sont interdépendants et intégrés, mais ils sont aussi globaux et universels de nature, ne se limitant pas à une région ou à un segment unique de la société. Ils s'appliquent à tout le monde, ce dont il faut tenir compte pendant leur mise en œuvre et leur évaluation. L'objectif 4, par exemple, consiste à fournir à toutes les collectivités une éducation de qualité, tout en tenant

compte des caractéristiques propres à chacune. Une approche générale ne fonctionnerait pas.

59. **M^{me} Bajgarova** (République tchèque) déclare qu'un certain nombre d'accords internationaux importants ont été conclus en 2015, ce qui fait de celle-ci l'année de la diplomatie multilatérale. Cependant, parmi tous les instruments adoptés, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 occupe une place très particulière du fait qu'il est un plan intégré qui concerne tout et chacun. Le temps est venu de traduire ces accords en réalité de tous les jours et de respecter les engagements.

60. Le Conseil économique et social et son débat sur l'intégration représentent un cadre essentiel pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, étant donné que le Conseil sert de lien entre les différents organismes et que son mandat consiste à intégrer les trois dimensions du développement durable au sein du système des Nations Unies et au-delà.

61. La clef du succès réside dans trois domaines. Tout d'abord, les objectifs de développement durable sont fondamentalement différents des objectifs du Millénaire pour le développement et de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et beaucoup plus complexes, ce qui implique un changement de mentalité. Deuxièmement, l'intégration des objectifs au sein des structures existantes est beaucoup plus pertinente que la création de nouvelles institutions et de nouveaux organes. Troisièmement, le maintien de la cohérence des politiques constitue un défi, mais la prospérité à long terme est plus importante que les avantages à court terme.

62. Bien que le délai de 15 ans imparti pour la réalisation des objectifs de développement durable semble offrir suffisamment de temps, le travail doit commencer immédiatement. Les pays disposent déjà des ressources nécessaires. Il ne leur reste qu'à les utiliser pertinemment.

63. **M^{me} Hua Ye** (Chine) déclare que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a tracé un plan de coopération internationale pour le développement. Il appartient maintenant à la communauté internationale de traduire l'engagement en action concrète et de lancer effectivement le processus de mise en œuvre sur la base de la coopération avantageuse pour tous.

64. Chaque pays jouit de la pleine souveraineté sur son développement et sa mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est également en droit de formuler une stratégie de développement appropriée et conforme avec le programme international de développement.

65. L'élimination de la pauvreté doit rester la priorité absolue, car elle a une incidence sur la survie et renforce la capacité de développement. La mise en œuvre du développement durable et la coordination de ses sphères économique, sociale et environnementale devraient être guidées par les principes de la responsabilité commune mais différenciée et du respect des conditions et des capacités nationales. En outre, les partenariats pour le développement devraient être optimisés et les pays développés devraient s'acquitter sans délai de leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Bien que la coopération Nord-Sud demeure l'outil principal, il importe de renforcer la coopération triangulaire Sud-Sud et d'accroître la participation du secteur privé et d'autres parties prenantes.

66. Il est important de terminer la mise au point du mécanisme de coordination pour le développement. La politique de développement devrait être intégrée à la politique macro-économique mondiale, afin que les pays en développement aient davantage voix au chapitre et soient mieux représentés. Le système des Nations Unies pour le développement et ses institutions spécialisées, fonds et programmes devraient augmenter les ressources consacrées au développement et tirer parti de leurs propres avantages pour faciliter la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, conformément à leurs mandats, promouvoir la coopération internationale pour le développement.

67. En ce qui concerne le suivi du processus mondial de mise en œuvre, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable devrait jouer un rôle clé et les progrès accomplis dans la réalisation des engagements en matière de financement du développement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités devraient être examinés en détail. À l'échelle nationale, l'évaluation devrait permettre une certaine souplesse en matière d'élaboration des politiques, afin de permettre le partage constructif des expériences.

68. La Chine a déjà fait des progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a incorporé celui-ci dans son trei-

zième plan quinquennal et dans ses stratégies de développement à moyen et à long terme. En outre, elle a mis en place un mécanisme de coordination intersectorielle composé de 43 institutions gouvernementales pour la mise en œuvre.

69. Le Gouvernement est déterminé à faciliter la coopération internationale pour le développement, y compris la coopération Sud-Sud. La Chine assume la présidence du Groupe des 20 en 2016 et, en cette qualité, elle accordera un statut prioritaire au Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans le but de faciliter une meilleure coopération au sein du Groupe et de prendre l'initiative de sa mise en œuvre.

70. **M. Abbas** (Liban) dit que le Gouvernement libanais a entrepris en 2014 l'élaboration d'un plan national de développement durable et qu'il s'emploie actuellement à la rendre conforme au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable.

71. Le plan concerne les services publics et les principaux secteurs économiques au Liban et chacun de ses chapitres fait le point sur les programmes existants, analyse leurs lacunes et propose des solutions de rechange, le cas échéant. Un chapitre sera consacré à la collecte et l'analyse des données, en particulier à la façon dont le bureau national de statistique pourrait être renforcé. La section finale du plan comprendra un projet de loi relatif à la mise en œuvre de chacune des réformes. Le plan s'appliquera à l'ensemble des 17 objectifs de développement durable, mais ceux qui sont les plus urgents pour le Liban feront l'objet d'une plus grande attention.

72. Le plan sera financé grâce à des partenariats public-privé, à la privatisation, aux investissements du secteur privé national et international, au financement à des conditions de faveur des institutions multilatérales de développement et aux dépenses publiques. Le système des Nations Unies pour le développement jouera un rôle crucial dans le renforcement des capacités nationales et la facilitation du transfert de technologie, en guise de soutien à la mise en œuvre et au suivi.

73. Enfin, un chapitre entier du plan sera consacré à la crise des mouvements massifs de réfugiés dans laquelle ont été plongés le Liban et son économie au cours des dernières années. Pour faire face à la crise à laquelle il est confronté, le Liban devra compter sur un effort collectif international en matière d'aide humanitaire à court terme et, à plus long terme, d'un financement du développement à des conditions de faveur. Si

l'on ne prend pas de telles mesures, la mise en œuvre adéquate du Programme 2030 et du plan national de développement durable sera à coup sûr entravée dans les années à venir.

74. **M^{me} Arrieta Munguia** (Observatrice du Mexique) déclare que l'Organisation des Nations Unies doit surmonter sa propre résistance interne pour faire disparaître les cloisons qui l'empêchent d'agir comme une seule et même organisation. Deux mois avant la tenue du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, le débat sur l'intégration est l'occasion de regrouper les débats au sein de divers processus, notamment en ce qui concerne les fonctions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale. Les thèmes de l'innovation et de l'intégration sont très pertinents et devraient orienter la réflexion au sein des Nations Unies.

75. En tant qu'organe de coordination du système des Nations Unies et des activités de développement, le Conseil devrait faire en sorte que les bureaux nationaux et régionaux travaillent en coordination et que les ressources humaines et financières ne soient pas trop éparpillées afin d'obtenir les meilleurs résultats et d'optimiser la mise en œuvre du Programme 2030. La vaste expérience du Conseil dans la mise en œuvre des stratégies à grande échelle démontre que le partage des pratiques les plus éprouvées dans le cadre de la conception d'outils méthodologiques sera particulièrement utile pour les pays moins développés. Le Conseil pourrait également jouer un rôle de facilitateur de la coopération triangulaire.

76. **M. Fathalla** (Observateur de la Ligue des États arabes) dit que les pays doivent collaborer pour réaliser la prospérité de leur population. La Ligue des États arabes a mis en place un programme de mise en œuvre du Programme 2030, en collaboration avec l'Égypte et les organismes de développement des Nations Unies, et elle a mis en lumière les principales difficultés qui pourraient nuire à la mise en œuvre du Programme.

77. En ce qui concerne l'élimination de la pauvreté, toutes les ressources doivent être mobilisées afin que personne ne soit laissé pour compte, sur la base de principes universels de coopération internationale comme celui des responsabilités communes mais différenciées et du respect de la spécificité nationale. Une méthode intégrée, incluant les trois dimensions du développement durable, doit être adoptée.

78. Le monde d'aujourd'hui, en particulier le monde arabe, est confronté à des défis politiques et à des problèmes de sécurité qui font obstacle à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et qui ne doivent pas être négligés. Le principal problème est l'occupation israélienne de certains pays arabes. Ceux-ci auront, par conséquent, besoin d'un soutien pour atteindre les objectifs. Les conflits sont un autre problème qui engendre également des conséquences négatives pour les pays voisins. Le renforcement de la coopération pour les pays voisins est un élément crucial de la lutte contre le terrorisme et de l'éradication de ses causes profondes.

79. Les pays possèdent différentes capacités scientifiques et différentes capacités de développement scientifique et technique. Le progrès doit être stimulé dans les pays en développement et le transfert de technologie devrait y être facilité. Les partenariats mondiaux devraient être renforcés et les ressources financières mobilisées. Il est important d'aider les États à renforcer leur capacité de production, d'analyse et de communication de données statistiques ventilées de bonne qualité, ce qui renforcerait la prise de décisions et favoriserait la mise au point de méthodes et de mécanismes de collecte, de transfert et d'échange de données. L'objectif est de créer de nouveaux outils novateurs qui permettraient une plus grande transparence et, par conséquent, traduiraient les objectifs en action concrète. C'est d'abord en luttant contre le terrorisme et en arrachant les jeunes des griffes du terrorisme et de l'extrémisme que le succès du Programme sera assuré.

80. Enfin, la coopération Sud-Sud contribuera grandement à la réalisation des objectifs de développement durable. Chaque État doit se prononcer sur ses propres priorités dans chaque dimension, sur la base des principes universels et de son caractère propre.

81. **M. Marobe** (Afrique du Sud) dit que l'objectif central immédiat de l'Afrique du Sud consiste à éliminer la pauvreté et la faim et à parvenir au développement durable dans ses trois dimensions, en favorisant la croissance économique inclusive, en protégeant l'environnement et en faisant la promotion de l'inclusion sociale dans un effort pour traduire les engagements en action.

82. L'Afrique du Sud a gagné une longueur d'avance dans le processus de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les trois défis de la pauvreté, des inégalités et du chômage, grâce à l'adoption d'un plan de développement national en 2012, qui a été par la suite

harmonisé avec les objectifs de développement durable et qui a servi de plate-forme pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons.

83. Les efforts nationaux reposent sur la responsabilité de tous les intervenants de contribuer à l'effort collectif. Les plans de rendement annuels des ministères d'exécution ont été ajustés pour se concentrer sur les résultats plutôt que sur les activités elles-mêmes, tandis que les cibles et les indicateurs nationaux de développement ont été rationalisés dans le but d'améliorer la qualité des rapports. En outre, l'Afrique du Sud mettra davantage l'accent sur le suivi du rendement et le renforcement de la démocratie participative par la mise en œuvre d'un cadre de surveillance citoyenne, une approche novatrice et intégrée du suivi du rendement du gouvernement.

84. Le principe des responsabilités communes mais différenciées est au cœur des objectifs de développement durable, soulignant que les objectifs sont universels, mais que le point de départ de chaque pays est différent. Les pays développés doivent continuer de soutenir les pays en développement dans la mise en œuvre des objectifs en leur fournissant les moyens nécessaires.

85. Afin de mettre fin à la pauvreté en une génération, de permettre à chaque habitant de la planète de vivre une vie de dignité, de lutter contre les changements climatiques et de mettre le monde sur une voie durable, une collaboration significative sur les solutions technologiques est essentielle. À cet égard, l'Afrique du Sud attend avec impatience les résultats du premier forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable, qui se tiendra en juin 2016, en exécution du mandat du Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour exploiter le potentiel de la science, de la technologie et de l'innovation à atteindre les objectifs.

86. Les pays en développement ont besoin de soutien pour ventiler les indicateurs et analyser les données. Le renforcement des liens entre la science et les politiques est crucial, car il permettra de résoudre les problèmes, d'intégrer les trois dimensions du développement du-

rable et de les implanter dans différentes pratiques sociales et différents systèmes de production. Il est également indispensable d'apporter un appui concret au mécanisme de facilitation technologique. Les partenariats multipartites constituent un élément essentiel pour fournir des résultats de développement durable équitables et adaptés aux besoins nationaux et régionaux.

87. L'Afrique a besoin de soutien pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte et pour atteindre les objectifs du développement durable et de la croissance économique inclusive. La mise en œuvre intégrée, le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine seront nécessaires à l'échelon régional. Les processus régionaux et les organes des Nations Unies devraient soutenir les régions dans l'évaluation des progrès, le partage des enseignements tirés et l'identification des moyens d'accélérer la mise en œuvre, tout en allégeant la charge imposée en matière de présentation de rapports et les duplications.

88. L'Afrique du Sud se félicite de l'intégration verticale et horizontale des femmes dans presque tous les objectifs. L'innovation et l'intégration en matière de politiques joueront un rôle crucial pour faciliter les progrès vers l'égalité des sexes grâce au renforcement des lois, des politiques et des institutions, ainsi que pour accroître le financement à plus grande échelle des initiatives de développement durable engagées par des femmes.

89. Enfin, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable devrait veiller à ce que les États Membres reçoivent le soutien nécessaire pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030, et les résultats du Débat sur l'intégration devraient aider les États Membres et les organismes internationaux à jouer leur rôle dans l'effort mondial.

La séance est levée à 17 h 25.